



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## prévention

Question écrite n° 104501

### Texte de la question

M. Jean-Claude Flory attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur l'artérite, dite aussi artériopathie oblitérante des membres inférieurs, qui est une maladie en pleine expansion. Elle affecterait 27 millions de personnes en Europe et en Amérique du nord, dont 800 000 en France. Elle consiste en une obturation progressive d'une ou de plusieurs artères des membres inférieurs et se manifeste par des crampes, des douleurs au niveau des mollets lors de la marche qui finissent par être invalidantes. Le tabagisme est un facteur de risque majeur de l'artérite, tout comme le diabète, l'hypercholestérolémie, l'obésité et l'hypertension. Si 800 000 personnes sont actuellement diagnostiquées et traitées, il y en aurait environ trois fois plus qui vivraient avec une artérite non diagnostiquée, qui présenterait un risque de mortalité cardiovasculaire décuplé dix ans après l'apparition d'une crampe à la marche, la mortalité est de 60 % si rien n'a été fait, alors qu'avec une prise en charge adaptée, ce risque peut être contrôlé. Aussi, il lui demande s'il envisagerait de mener une campagne d'information nationale concernant le dépistage de cette maladie qui passe trop souvent inaperçue.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Claude Flory](#)

**Circonscription :** Ardèche (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 104501

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Travail, emploi et santé

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 5 avril 2011, page 3323

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)